

Madame, Monsieur,

J'ai bien noté votre souhait d'inscrire votre enfant à la rentrée de septembre 2023 dans notre Etablissement.

Avant de nous rencontrer, je vous remercie de bien vouloir nous faire parvenir les documents suivants :

- Fiche de renseignements remplie
- Copie du livret de famille (parents et enfants)
- Un justificatif de domicile
- Livret scolaire de l'année précédente et de l'année en cours
- En cas de prise en charge MDPH, merci de nous joindre le dernier Gevasco.

Je vous prie d'agréer, chers parents, mes sincères et respectueuses salutations.

Madame VALLAT  
La cheffe d'établissement



## SCOLARITE – 2023/2024

**SCOLARITE  
ANNUELLE**

**814€**

Tout trimestre commencé est dû

Dégressif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

**REPAS  
DEMI PENSIONNAIRE  
MATERNELLE**

**6,14€**

Pour un élève absent 2 semaines consécutives pour maladie, l'école remboursera la deuxième semaine.

**REPAS  
DEMI PENSIONNAIRE  
PRIMAIRE**

**6,35€**

Pour un élève absent 2 semaines consécutives pour maladie, l'école remboursera la deuxième semaine.

**REPAS OCCASIONNEL**

**7,40€**

**GARDERIE A LA CARTE**

**3,66€ le matin  
5.10€ le soir (mater et CP)  
5.60€ (CE/CM)**

Pour les enfants qui restent à la garderie occasionnellement.

**GARDERIE AU FORFAIT  
(annuel)**

**469.25€ le matin  
663.07€ le soir (mater et CP)  
719.17€ (CE/CM)**

Cette formule est plus intéressante pour les enfants qui restent régulièrement à la garderie

## COTISATIONS ANNUELLES

(CES SOMMES SERONT INTRODUITES DANS LA FACTURE)

**A.P.E.L.**

Association des Parents de l'Enseignement  
Catholique

**23 € par famille**

se décomposant comme suit :

**8,00 € : A.P.E.L. 15,00 € : U.D.A.P.E.L.**

**COOPERATIVE**

**34 € par enfant**

**ASSURANCE SCOLAIRE PROPOSEE**

**11.50€ par enfant**  
(en attente des nouveaux tarifs)

**A.S.E.C.**

**15 €**

**INSCRIPTION : 66, 00 € par enfant (en cas de désistement 45€ restent acquis à l'Etablissement)**

**REINSCRIPTION : 36,00 € par enfant (frais de renouvellement, chaque année, en cas de désistement ces frais restent acquis à l'Etablissement)**



## PRESENTATION DE L'ECOLE SAINT JEAN

### CONDITION D'ADMISSION

L'école accueille tous les enfants âgés de 3 ans dans **l'année civile** jusqu'à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, quelle que soit leur origine sociale, ethnique ou religieuse. Néanmoins, quelques places sont réservées en TPS à des enfants ayant 2ans et demi le jour de la rentrée.

L'école se compose de 4 classes en double niveau et une d'un réseau d'aide « Ecole inclusive ».

- ❖ Toute Petite, Petite Section, Moyenne section
- ❖ Grande Section et CP
- ❖ CE1 et CE2
- ❖ CM1 et CM2
- ❖ 1 enseignant spécialisé est présent 2 jours par semaine dans l'école.

### ROLE DES DIFFERENTES PERSONNES DE L'ECOLE

#### ➤ LE CHEF D'ETABLISSEMENT :

Il est responsable de l'établissement devant les autorités académiques et diocésaines.

Il exerce des responsabilités pastorales, pédagogiques et administratives et, dans sa tâche, est aidé par l'équipe éducative et le personnel.

#### ➤ LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT :

Regroupant l'ensemble des représentants des membres de la Communauté Educative (personnel enseignant et non enseignant, prêtre de la paroisse, parents d'élèves), il donne un avis sur les questions importantes relatives à la vie de l'Etablissement. Il se réunit 1 ou 2 fois dans l'année.

#### ➤ L'O.G.E.C. : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.

Association de la loi 1901, constituée de personnes bénévoles qui acceptent de mettre leurs compétences au service de la gestion financière de l'école.

L'O.G.E.C. est l'employeur direct des personnels non enseignants :

- un Chef d'Etablissement
- une secrétaire comptable
- une aide cuisinière
- une aide maternelle
- un éducateur de vie scolaire

#### ➤ L'A.P.E.L. :

Association des Parents d'Elèves de l'école. Elle organise les fêtes au sein de l'établissement : Noël, spectacle d'enfants, vente de gâteaux, crêpes, glaces, kermesse.

L'association participe aux besoins de fonctionnement de l'école et finance certains projets pédagogiques des enseignantes. Elle épaula les parents et l'école dans les activités proposées par celle-ci.

## ACCUEIL DES ELEVES

### Horaires de classe :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi** de 8h50 à 12h00 et de 13h30 à 16h35

### Ouverture de la porte : 8h35, 13h20

Les portes de l'école ouvrent 15 minutes avant le début des cours le matin.

Les parents d'élèves de Maternelle doivent accompagner les enfants jusque dans leur classe afin de faciliter les conditions de séparation avec leur famille.

**A 8h50, les parents doivent impérativement avoir quitté l'enceinte de l'école.**

Les futurs élèves de petite section viendront une matinée, après les vacances de printemps, afin de se familiariser avec leur nouvel environnement et assurer ainsi une rentrée plus paisible.

## SORTIE DES ELEVES

A **16h35**, les parents d'élèves des maternelles et des CP se rendent dans la cour des maternelles, devant les salles de classes, pour venir chercher leur(s) enfant(s).

Les élèves de primaire attendent leurs parents dans la cour.

**Tout enfant ne restant pas à la garderie devra être repris par ses parents (ou nourrice) avant 16h45.**

**Après 16h45, une garderie sera facturée.**

**Les élèves qui restent à la garderie ou l'étude pourront être récupérés à partir de 17h30.**

## GARDERIE / ETUDE

Une garderie est proposée le matin et le soir.

### - MATIN

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 8h35

### - SOIR

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 18h30

## CANTINE

Un restaurant scolaire fonctionne le midi (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Les parents peuvent mettre leur enfant occasionnellement à la cantine.



**Ecole Saint Jean**  
*Enseignement Mixte Privé Catholique*  
*Associé à l'état par contrat d'association*

32 rue de la République  
77122 MONTHYON  
01 64 36 23 77  
ecolest-jean@club-internet.fr  
www.ecolesaintjeanmonthyon.fr

## **PROJET EDUCATIF ECOLE SAINT JEAN**

Permettre à l'enfant de prendre conscience de ses capacités, de les développer, afin de devenir un adulte autonome, responsable, pouvant accéder aux valeurs chrétiennes.

L'équipe éducative de l'école Saint-Jean associe les familles dans sa démarche à travers sa Charte et définit trois dimensions d'action :

- Le savoir → les connaissances
- Le savoir faire → les compétences
- Le savoir être → les attitudes

Les enseignants et le personnel de l'école sont soucieux de :

- Favoriser l'accueil des familles et des élèves,
- Etablir un climat de confiance dans le respect mutuel, l'écoute de l'autre, l'acceptation des différences tant du côté des élèves que des adultes,
- Faire découvrir à l'élève son potentiel, à tous les niveaux de sa personne (physique, intellectuel, relationnel) et lui donner les moyens de les développer au maximum en lui proposant des activités appropriées,
- Permettre à l'enfant d'acquérir progressivement l'autonomie nécessaire afin de résoudre une situation et d'exprimer son opinion et ses émotions.

Ces objectifs sont motivés par notre mission de baptisés de faire partager aux élèves les valeurs évangéliques :

- Dans la vie de tous les jours,
- Par l'éveil à la foi dans les classes,
- La préparation des célébrations des temps forts de l'année par l'ensemble de l'école.

Ce projet éducatif trouve son application à travers le projet pédagogique d'école et le règlement intérieur.

## PROJET PASTORAL

### ❖ MATERNELLE + CP :

- Eveil à la foi (supports) :
- La Bible des petits enfants, Fleurus 2000  
Coloriages et dessins trouvés sur Internet
  - Eveil à la foi, Bayard 33 grains d'éveil, Cerf 1999

Eveil à la foi au moment des temps forts de l'année : Toussaint, Avent et Noël, Carême et Pâques, ainsi que pour des occasions familiales : Baptêmes, communions, mariages.

Un grand cahier nommé : **Vivre ensemble en chrétiens** suivra l'enfant de la Petite Section au CM2 pendant toute sa scolarité à l'école Saint-Jean.

### ❖ CE1/CE2 :

- Eveil à la foi (supports):
- le grand cahier de Vivre ensemble en chrétiens,
  - La Bible des petits enfants, Fleurus 2000
  - Les belles histoires de la Bible, livre + DVD

Eveil à la foi au moment des temps forts de l'année : Toussaint, Avent et Noël (l'annonce à Marie, la naissance de Jésus, les bergers, les Mages), Carême et Pâques (la multiplication des pains, Jésus dans le désert, le retour à Jérusalem, le Jeudi Saint, les jardins de Gethsémani, le chemin de croix, la Résurrection) ainsi que pour les occasions familiales : Baptêmes, communions, mariages.

La première annonce : la création du monde, Adam et Eve, Caïn et Abel, l'Arche de Noé, Abraham et Isaac, Moïse sauvé des eaux, les dix commandements, Samuel, le jugement de Salomon, Jonas.

### ❖ CM1/CM2 :

Eveil à la foi au moment des temps forts de l'année : Toussaint, Avent et Noël, Carême et Pâques, ainsi que les occasions familiales : Baptêmes, communions, mariages.

S'ouvrir au monde : connaître les différentes religions.

Une préparation à la première communion est proposée aux élèves de CM.